

États-Unis : la victoire des républicains aux élections de mi-mandat est un succès pro-vie

Article rédigé par *Alix Cazin*, le 15 novembre 2002

L'un des facteurs clefs des dernières élections législatives américaines a bien été la question de l'avortement. Et lorsque cette question fut au centre de la bataille entre deux candidats, c'est le candidat pro-vie qui l'a emporté.

Dans le New-Hampshire, c'est le sénateur John Sununu, pro-vie, qui a largement battu son adversaire pro-avortement. Dans le Colorado, le sénateur Wayne Allard, pro-vie, a gagné avec une marge surprenante sur son adversaire pro-avortement. En Georgie, le sénateur Saxby Chambliss, pro-vie, a écrasé le sortant, pro-avortement.

En Caroline du Nord, le sénateur Elisabeth Dole, pro-vie, a gagné. Dans l'Oregon, victoire facile du sénateur Gordon Smith, pro-vie. Et au Missouri, le sénateur Jim Talent, pro-vie, a gagné avec 23.401 voix d'avance sur le sénateur sortant, pro-avortement, donnant ainsi la majorité du Sénat aux républicains.

Les votes pro-life ont " fait la différence ".

Même dans l'Arkansas où le sortant battu était un adversaire de l'avortement, c'est le sénateur Mark Pryor qui a été élu, après avoir fait campagne sur la défense de la famille, des valeurs religieuses et l'interdiction de l'avortement dans tous les cas de figure.

Ces victoires ont été acquises alors que le lobby " pro-choice " a dépensé des millions de dollars pour préserver son avance électorale et mobiliser sa base. Et il y a fort à parier que si le résultat de ces élections avait tourné à l'avantage des démocrates, les médias y auraient vu essentiellement une défaite des adversaires de l'avortement.

Satisfaits de leur victoire, les lobbies pro-vie maintiennent la vigilance de leur troupes. Dans les prochains jours, le Sénat américain se réunira pour achever son travail législatif avant la fin de l'année. La Chambre des représentants a déjà adopté deux projets de loi pro-vie décisifs, visant à interdire tout clonage humain et l'avortement de " naissance partielle " ou " tardif ".

>